



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
 Centre Technique de la Forêt Communale
 BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
 Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com
 Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTRÊME NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE WAZA

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

LOGONE AND CHARI DIVISION

WAZA COUNCIL

N° 004 /TDR/C/WZA/CR-1400/RM/2020

Waza, le 23 OCT 2020

TERMES DE REFERENCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE PROTECTION INDIVIDUELLE DES PLANTES, D'ARROSAGE ET DU GARDIENNAGE DES SITES REBOISES DANS LA COMMUNE DE WAZA

Date :	Début Novembre
Durée :	06 mois
Lieu :	Centre-ville de Waza (Esplanade de la Sous-Préfecture, bâtiment de la commune et derrière le Poste de contrôle forestier et de chasse), et entrée du Parc à Waza.(Commune de Waza)
Objectif principal :	Entretien 102 hectares pour la première et la deuxième année
Chef de l'activité	Maire de la commune
Equipe de l'activité	Le chargé du reboisement et Point Focal : OUABO DEFO EMMANUEL
Logistique	
Référence TOMPRO
Budget de l'activité	8 939 000 Francs CFA. Soit 5 227 000 pour l'ACFCAM et 3 712 000 pour la Commune
Composante	C2
Activité	2.1.5 : Organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des la nouvelle plantation.
Sous activité	Installation d'une clôture en fil barbelés ; Entretien : Sarclage autour des plantes ; Protection individuelle des plantes ; Arrosage des jeunes plantes ; Epannage de la fumure organique ; Surveillance des feux ; Gardiennage permanent.
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	OUABO DEFO

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Waza et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu d'organiser et de gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation de la plantation sur une période de 06 mois.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité est d'entretenir 102 hectares dans le Centre-ville de Waza (Esplanade de la Sous-Préfecture, bâtiment de la commune et derrière le Poste de contrôle forestier et de chasse), et à Waza pour la première et la deuxième année.

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Procéder aux opérations de sarclage (01m autour des plantes mis en terre);
- Protéger individuellement les plantes en mettant un système de sécurisation autour les plantes, avec des branches mortes des épineux;
- Mettre en place une équipe de Gardiennage permanente ;
- Epancre la fumure organique à chaque plante ;
- Mener les opérations d'arrosage des plantes ;
- Ouvrir les pare feu externes et internes ;
- Sensibiliser les populations sur les inconvénients des feux de brousse et de la divagation du bétail dans les sites reboisés.

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'entretien, la commune avait déjà mener les opérations de regarnis dans les anciennes plantations en juillet dernier. La suite des travaux prévoit : les opérations de sarclage autour des plantes (01 m de rayon). Par la suite, les travaux de protection individuelle des plantes (mise en place d'un dispositif de sécurisation des plantes, à l'aides des branches des épineux autour des plantes). La suite des activités prévoit le recrutement des gardiens pour une surveillance permanente des sites, l'épandage de la fumure organique et l'arrosage des plantes en saison sèche. Puis suivra l'organisation et la tenue des réunions de sensibilisation des populations riveraines, les Autorités Traditionnelles et les propriétaires du bétail. Toutes ces opérations concourront à protéger

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

les plantes contre les feux de brousse, et d'éviter la mort des jeunes plantes par piétement des grands et petits ruminants etc.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de l'action sont les suivants :

- Les opérations de sarclage (01m autour des plantes mis en terre) sont réalisées et les jeunes plantes ne subissent pas la concurrence de la végétation herbacée et autres organismes du règne végétal;
- Un dispositif de sécurité est mis en place autour des jeunes plantes (avec des branches des épineux);
- Une équipe de Gardiennage permanente est opérationnelle dans les sites ;
- L'épandage de la fumure organique à chaque plante est réalisé ;
- Les opérations d'arrosage des jeunes plantes sont effectuées en saison sèche ;
- Les pare feu externes et internes sont ouverts ;
- Les populations sont sensibilisées sur les inconvénients des feux de brousse et la divagation du bétail dans les sites reboisés ;
- Une équipe de Gardiennage opérationnelle
- Un rapport de sensibilisation sur les feux de brousse et la divagation du bétail disponible.

5. PRODUITS DE L'ACTION

Au terme de l'action, les produits suivants sont attendus :

- Liste des manœuvres ;
- Fiche de décharge de toutes les opérations
- Rapport de sensibilisation sur les feux de brousse et la divagation du bétail ;
- Photos .

6. BUDGET DE L'ACTION

				Coût total	Contribution de l'ACFCAM	Contribution de la commune
Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total		
1. Achat Matériel						
Machettes de déserbages	U	05	2000	10 000	0	10 000
Achat des houes	U	05	2000	10 000	0	10 000
Achat des Limes	U	05	2000	10 000	0	10 000
Rateaux	U	05	3 000	15 000	0	15 000
Achat fumure organique (1kg par plante)	sac	816	2000	1 632 000	232 000	1400 000
Transport fumure organique dans les sites	01	FF	FF	400 000	200 000	200 000
S/Total 1				2 077 000	432 000	1 645 000
2. Main d'œuvre pour la protection et gardiennage des jeunes plants						
Création des pare-feu extérieur et interne	Km	05	FF	250 000	200 000	50 000
Sarclage du tour des plantes	Plante	40 800	50	2 040 000	2 040 000	0
Epandage de la fumure organique sur chaque plante	Plante	40 800	25	10 02 000	202 000	800 000

Arrosage pour 3 mois(Nov-Janv) : (une (01) fois par semaine 10 l par plant, soit 12 semaines	ha	100 ha	2000/jr x 12 persx12s	288 000	288 000	0
Protection individuelle etbpaillage des plants	Plante	30 000	50	1 500 000	500 000	1000 000
Carburant de tricycle pour transport de l'eau	L	FF	FF	300 000	250 000	50 000
Location tricycle	U	01	20 000F/J x 12 semaines	240 000	200 000	40 000
Carburant pour moto pompe	L	01	80L/mois x 6 x 630F	302 000	200 000	102 000
Motivation gardien	U	06	30 000*6 mois	540 000	540 000	0
S/Total 2				6 462 000	4 420 000	2 042 000
3.	4. Réunion de sensibilisation des populations					
Sensibilisation sur les feux de brousse et la divagation du bétail	H/J	05	20 000	100 000	75 000	25 000
S/Total 3				100 000	75 000	25 000
5.	6. Suivi des activités sur le terrain					
Supervision équipe technique municipale	mois	06	50 000	300 000	300 000	0
S/Total 4				300 000	300 000	25 000
TOTAL					5 227 000	3 712 000
TOTAL GLOBAL					8 939 000	

Le budget de la présente activité est estimé à : **8 939 000 Francs CFA. Soit 5 227 000 pour l'ACFCAM et 3 712 000 pour la Commune**

Nom de la personne de contact pour l'activité : **OUABO DEFO, le Chargé du projet « Reboisement 1400 »**

Lieu : Commune de Waza

Date prévue pour la remise du TdR:

Le Maire



Abraham Mohammed